

## Lutte contre les espèces invasives

### Description de l'enjeu

Plusieurs espèces d'origine exotique (*baccharis halimifolia*, renouée du Japon, herbes de la pampa...) implantées sur notre territoire et ayant un fort pouvoir de prolifération, perturbent le fonctionnement des écosystèmes, réduisant la biodiversité des espèces (végétales et animales) endogènes pouvant provoquer leur extinction.

### Situation actuelle

Bien que le problème soit clairement identifié au niveau de la communauté d'agglomération Cap Atlantique, les moyens alloués pour faire régresser les zones envahies ne sont pas suffisants, d'autant qu'aucune interdiction de vente des plantes concernées n'est imposée, même localement.

Une « photo » de l'état d'envahissement sur les trois communes a été faite en 2009 par Cap Atlantique.

### Points positifs, atouts, avantages

Le problème est identifié par les autorités locales, communes et intercommunalité, qui allouent quelques moyens.

Le Conservatoire Botanique National de Brest suit le problème et fournit des recommandations.

### Points négatifs, menaces, faiblesses

- La priorité serait d'interdire la commercialisation et l'introduction des espèces concernées sur le territoire car leurs qualités de résistance et d'aspect (fleurs des Baccharis) les rendent attractives.
- Il manque sur le territoire un programme concerté au niveau de tous les acteurs (communes, professionnels, associations, résidents permanents et secondaires) pour contrôler et contenir l'envahissement de ces espèces avec l'affectation de moyens adaptés suivant un plan pluriannuel.
- De nombreux habitants du territoire ne connaissent pas les risques de ces espèces et souvent ne savent pas les identifier.
- Au delà des terrains propriétés publiques qui pourraient être traités en priorité, il y a une large dissémination sur des terrains privés, dont les propriétaires sont souvent inconscients des risques de ces espèces.
- Les espèces invasives ayant souvent une très forte résistance, leur éradication complète est très difficile. Le premier objectif serait de limiter l'extension des surfaces atteintes.

### Position DECOS

DECOS considère le sujet comme une de ses priorités et a lancé un groupe de travail dédié à ce sujet depuis plusieurs années, en ayant comme priorité le *baccharis halimifolia* et les herbes de la Pampa (voir actions ci-dessous).

Depuis 2014, DECOS participe à un collectif d'associations de la côte atlantique pour lutter contre le Baccharis.

### Actions en cours

- DECOS demande à chacune des 3 municipalités d'organiser la lutte en structurant un plan pluriannuel d'actions en coordination avec Cap Atlantique et le Conseil Départemental, et d'allouer des moyens plus importants que les modestes moyens actuels.
- Un état des lieux (inventaire) a été commencé sur les communes de Batz-sur-Mer et du Croisic pour localiser précisément les surfaces atteintes et contrôler l'évolution de ces espèces.
- Des actions « coup de poing » périodiques de coupe et d'arrachage de jeunes plants sont organisées une à deux fois par an avec des bénévoles et le soutien des moyens communaux.
- DECOS a commencé des actions de communication et sensibilisation des habitants.
- Flyer DECOS « Luttons contre les plantes invasives » élaboré en mai 2015.

novembre 2015